

Lancement du 4ème Programme National Nutrition Santé (PNNS) 2019-2023

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, a lancé le 4^{ème} PNNS le 20 septembre 2019.

Depuis 2001, la France s'est dotée d'un PNNS qui a pour objectif l'amélioration de la santé de l'ensemble de la population par l'amélioration de la nutrition. Ce programme est inscrit dans le code de la santé publique (article L 3231-1) comme un programme quinquennal gouvernemental, articulé avec le Programme national pour l'alimentation (PNA), mis en œuvre depuis 2010 et coordonné par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le PNNS 4 s'appuie sur 5 axes, comprenant 55 actions concrètes :

1. Améliorer pour tous l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé
2. Encourager les comportements favorables à la santé
3. Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutries ou atteintes de maladies chroniques
4. Impulser une dynamique territoriale
5. Développer la recherche, l'expertise et la surveillance en appui de la politique nutritionnelle

Issu d'une longue concertation avec les acteurs impliqués, annoncé lors du Comité interministériel pour la santé de mars 2019, le PNNS 4 retient les objectifs définis par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) portant tant sur le statut nutritionnel des enfants et des adultes que les apports alimentaires et la pratique d'activité physique. La persistance des inégalités sociales en matière de nutrition demeure le défi principal du PNNS 4.

Le 4^{ème} PNNS s'inscrit dans les orientations de la Stratégie nationale de santé, du Plan national de santé publique « Priorité prévention : rester en bonne santé tout au long de sa vie » du gouvernement. La gouvernance renouvelée de la politique de santé donne une cohérence globale à ce nouveau PNNS. En articulation et complémentarité avec le programme national pour l'alimentation, la stratégie nationale sports santé et la feuille de route obésité, le PNNS4 s'inscrit dans Le cadre global du programme national alimentation nutrition.

Consulter le PNNS 4 sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/lancement-du-4eme-programme-national-nutrition-sante-2019-2023>

Lancement de la Stratégie nationale sport santé (SNSS) 2019-2024

La ministre des Sports, Roxana MARACINEANU et le secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et la Santé, Adrien TAQUET, ont lancé jeudi 3 octobre 2019, la Stratégie nationale sport santé (SNSS) pour la période 2019-2024.

Cet évènement a eu lieu au CREPS de Wattignies (Nord), à l'occasion des « Rencontres des solutions sport-santé ».

La SNSS a pour objectif d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie. Elle se décline en 4 axes, 26 actions dont 7 actions « phares ».

Pour plus d'informations :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/deplacement-au-creps-de-wattignies-nord-le-jeudi-3-octobre-2019>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-activite-physique-et-sportive>

Lancement de la Feuille de route « Prise en charge de l'obésité 2019-2022 »

Le 8 octobre 2019, à l'occasion de la journée régionale organisée par les 4 Centres Spécialisés Obésité d'Ile de France, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, a présenté la feuille de route « Prise en charge de l'obésité 2019-2022 ».

Afin de mettre en œuvre concrètement cette feuille de route, un comité de suivi représentatif des parties prenantes de l'obésité a été créé : il se compose des représentants des CSO, des spécialités médicales et paramédicales, des sociétés savantes, des associations de patients, des agences régionales de santé (ARS), de l'Assurance maladie, de la HAS, des fédérations hospitalières.

La ministre a demandé au comité de suivi comme première réalisation d'établir le nouveau cahier des charges des CSO pour le premier trimestre 2020.

Pour plus d'informations :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/prise-en-charge-de-l-obesite-agnes-buzyn-presente-la-feuille-2019-2022#>

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités du PNNS » : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/lettres-actualites-pnns>